

COMMUNE DE DURANUS Séance du 25 novembre 2022

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 16/11/2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-cinq novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MAUREL

Présents : 9

Votants: 11

Pour: 0

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Jean-Michel MAUREL, Joël LECOQ, Annie LOI, Jacques ISOLERY, François BATTÙ, Daniel GOBILLOT, Gilles LE

GUILLOCHET, Françoise OTT, Frédéric PEREIRA

Représentés: Serge MAIFFREDI par Joël LECOQ, Yvette MASSIERA par Jean-Michel MAUREL

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Jacques ISOLERY

Objet: Adhésion COS - DE_2022_024

Monsieur le Maire

- indique que le Comité d'oeuvres Sociales (COS) Nice Métropole propose ses services sur l'ensemble des prestations d'actions sociales, sportives, culturelles et de loisirs au bénéfice des agents de la commune
- propose d'adhérer à COS Nice Métropole

Où l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la proposition de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré à Duranus
le 25 novembre 2022

Le Maire
Jean-Michel MAUREL



RF Prefecture des Alpes-Maritimes
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/11/2022 006-210600557-20221125-DE_2022_024-DE